

**Le FPI First Capital annonce  
le rétablissement et le doublement des distributions aux porteurs de parts**

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS  
NI AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS*

**Toronto, Ontario (le 15 septembre 2022)** – Le FPI First Capital (« First Capital » ou le « FPI ») (TSX : FCR.UN) a annoncé aujourd’hui que son conseil des fiduciaires a approuvé le rétablissement de la distribution ordinaire de 0,072 \$ par part, ce qui correspond à un taux annualisé d’environ 0,86 \$ par part. First Capital effectuera une distribution en espèces de 0,072 \$ par part pour le mois de septembre, soit le double de la distribution du mois précédent.

First Capital a réduit temporairement sa distribution en janvier 2021 pour atténuer les risques associés à la pandémie de COVID-19 qui sévissait à l’époque. Grâce aux réserves importantes que cette réduction de la distribution lui a permis de conserver, First Capital a pu jouir d’une flexibilité financière accrue tout au long de cette période.

Le portefeuille de grande qualité du FPI, constitué d’immeubles bien situés ayant pour locataire majeur un supermarché, a continué d’être stable et de générer de la demande. Par conséquent, le conseil des fiduciaires de First Capital a autorisé le rétablissement de la distribution mensuelle au niveau qui avait cours avant la pandémie.

Adam Paul, président et chef de la direction de First Capital, a affirmé : « Les perturbations engendrées par la pandémie sont derrière nous depuis quelque temps déjà, First Capital ayant affiché des résultats d’exploitation et des résultats financiers solides et en augmentation pour un certain nombre de trimestres consécutifs. Plus particulièrement, au cours des 12 derniers mois, les résultats ont été caractérisés par une occupation stable et des activités de location soutenues, ce qui a dynamisé la croissance du total du bénéfice d’exploitation net tiré des immeubles comparables et des loyers moyens sur les baux en vigueur, qui continuent d’enregistrer de nouveaux sommets. Aussi, nous sommes ravis de rétablir notre distribution et continuons à prendre les mesures nécessaires pour accroître la valeur créée pour nos porteurs de parts. »

First Capital effectuera une distribution en espèces de 0,072 \$ par part du FPI pour le mois de septembre, soit environ 0,86 \$ par part du FPI sur une base annualisée. La distribution sera versée le 17 octobre 2022 aux porteurs de parts inscrits en date du 30 septembre 2022.

**À propos du FPI First Capital (TSX : FCR.UN)**

First Capital est un important propriétaire, exploitant et développeur de biens immobiliers ayant pour locataire majeur un supermarché et de biens immobiliers à usage mixte situés dans les villes les plus densément peuplées au Canada. First Capital concentre ses efforts sur l’édification de quartiers urbains florissants qui créent de la valeur pour les entreprises, les résidents, les collectivités et ses investisseurs.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives et de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières pertinentes, y compris, sans s'y limiter, en ce qui concerne l'incidence de la pandémie sur le FPI et les attentes relatives à la performance continue du FPI. Les déclarations prospectives ne reflètent pas des faits historiques, mais plutôt les attentes actuelles de First Capital et sont assujetties à des risques et à des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante des attentes actuelles. Ces risques et incertitudes incluent, sans s'y limiter, la conjoncture économique générale; les difficultés financières, les manquements et les faillites des locataires; la hausse des coûts d'exploitation, des taxes foncières et de l'impôt sur le résultat; la capacité de First Capital à maintenir son niveau d'occupation et à louer ou à relouer les locaux aux loyers actuels ou prévus; les activités de développement, d'intensification et d'acquisition; le développement, la vente et la location dans le secteur résidentiel; les risques courus attribuables aux coentreprises; les obligations et les coûts de conformité liés à l'environnement et les pertes non assurées; en plus des risques et incertitudes liés à l'incidence de la pandémie en cours, d'épidémies ou d'autres éclosions sur First Capital, qui sont décrits à la rubrique « Risques et incertitudes – Pandémie, épidémie ou nouvelles éclosions » du rapport de gestion de First Capital pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les déclarations prospectives sont également exposées aux risques et incertitudes cités dans le rapport de gestion de First Capital pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et dans sa plus récente notice annuelle. Le lecteur ne doit donc pas s'en remettre sans réserve à ces déclarations prospectives. First Capital se dégage de toute obligation concernant la publication d'une mise à jour de ces déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou à la suite d'événements futurs ou de circonstances nouvelles, sauf tel qu'il est requis selon les lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont formulées à la date des présentes et sont faites sous réserve de la présente mise en garde. Pour de plus amples renseignements :

Neil Downey  
Vice-président directeur, Stratégies d'entreprise et chef des finances  
416-530-6634  
[neil.downey@fcr.ca](mailto:neil.downey@fcr.ca)

[www.fcr.ca](http://www.fcr.ca)  
TSX: FCR.UN